

ANNEXE 6c : Mémoire de la sœur de Dumouriez, Mme de Schomberg, adressé à Vergennes, ministre des Affaires étrangères, pour la libération de son frère.

SOURCE : A.A.E., Série Personnel, vol. reliés, vol.26, fol. 172.

« Monsieur Dumouriez, mestre de camp de cavalerie, a eu le bonheur, dès ses plus jeunes années de se distinguer par ses services, qui lui ont fait avoir la croix de Saint Louis à l'âge de vingt et un an, à la suite de plusieurs blessures. Il a fait la guerre en Corse, et monsieur le duc de Choiseul lui ayant reconnu beaucoup de zèle et d'ardeur pour le service du roi, de connaissances et de talents dans plusieurs genres, l'envoya ensuite en Pologne. Monsieur le duc de Choiseul étant exilé, monsieur Dumouriez ne trouvant plus les mêmes circonstances et la même utilité pour le service du roi, demanda son rappel qui lui fut envoyé. Il s'attacha particulièrement à monsieur le marquis de Monteynard, qui lui témoigna beaucoup de bonté. De l'aveu de ce ministre, il fit un voyage à Hambourg, tant pour s'instruire pendant le repos de la paix, que pour être à portée d'être employé en Suède, si sa majesté très chrétienne jugeai à propos d'y envoyer des troupes, comme il paraissait en être question dans ce temps là. On l'arrêta à Hambourg le 30 août de l'année dernière à l'insu du ministre de la Guerre, on l'amena comme un criminel d'Etat à la Bastille, on lui nomma des commissaires. Il y a été sept mois au secret, sans que Mme de Schomberg sa sœur ait pu obtenir la permission de le voir, ni de savoir en quoi il avait eu le malheur de déplaire. A en juger par l'évènement, puisque le résultat de la commission et du procès verbal a été de lui rendre ses domestiques et de l'envoyer au château de Caen, où il peut voir et écrire à tout le monde, il parait moralement impossible qu'il ait pu avoir aucune mauvaise intention. A en juger par ses services passés, son cœur et ses sentiments, l'impossibilité est cent fois plus grande. Madame de Schomberg supplie Monseigneur le comte de Vergennes de vouloir bien mettre cette affaire sous les yeux de Sa Majesté, et lui obtenir le retour de son frère. »